



**De janvier 2016  
à mi 2017**

## Aménagement de l'avenue de la Porte d'Ivry

La transformation du quartier Joseph Bédier - Porte d'Ivry se poursuit.

Ce quartier est l'un des 11 sites parisiens faisant l'objet d'un Grand Projet de Renouvellement Urbain.

Son objectif est ambitieux : 12 000 m<sup>2</sup> de logements, 15 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics (notamment pour les enfants et les personnes âgées), de l'activité économique, ainsi qu'une requalification du paysage de la rue (nouveau jardin partagé, végétalisation d'un mur antibruit, square, ...).

Alors que les livraisons des immeubles et équipements se font au fur et à mesure dans le quartier Joseph Bédier, la Ville de Paris intervient maintenant sur l'avenue de la Porte d'Ivry.

Après avoir réalisé des premiers travaux préparatoires durant l'été 2015, l'aménagement de l'avenue (entre le boulevard Masséna et Ivry-sur-Seine) débutera dès le mois de janvier 2016.

La nouvelle configuration permettra une répartition plus simple de l'espace public et favorisera la circulation des piétons, des cyclistes et des bus. Elle améliorera également l'esthétique du quartier par la plantation d'arbres, la pose de bandes de pavés enherbés ainsi que la rénovation de l'éclairage public.

Pour cela, la chaussée va être rétrécie et les trottoirs élargis. Deux pistes cyclables seront créées, les passages piétons sécurisés avec notamment la gestion par feux tricolores du carrefour Dupuy de Lôme/Porte d'Ivry/Dieudonné Costes. Les trottoirs vont être végétalisés et les terminus des lignes de bus mieux intégrés à l'espace.

L'aménagement se déroulera sur 18 mois car certaines phases devront attendre la livraison de bâtiments encore en construction.



© Benjamin Capdevielle

### **Christophe Najdovski**

Adjoint à la Maire de Paris,  
chargé des transports,  
de la voirie, des déplacements  
et de l'espace public

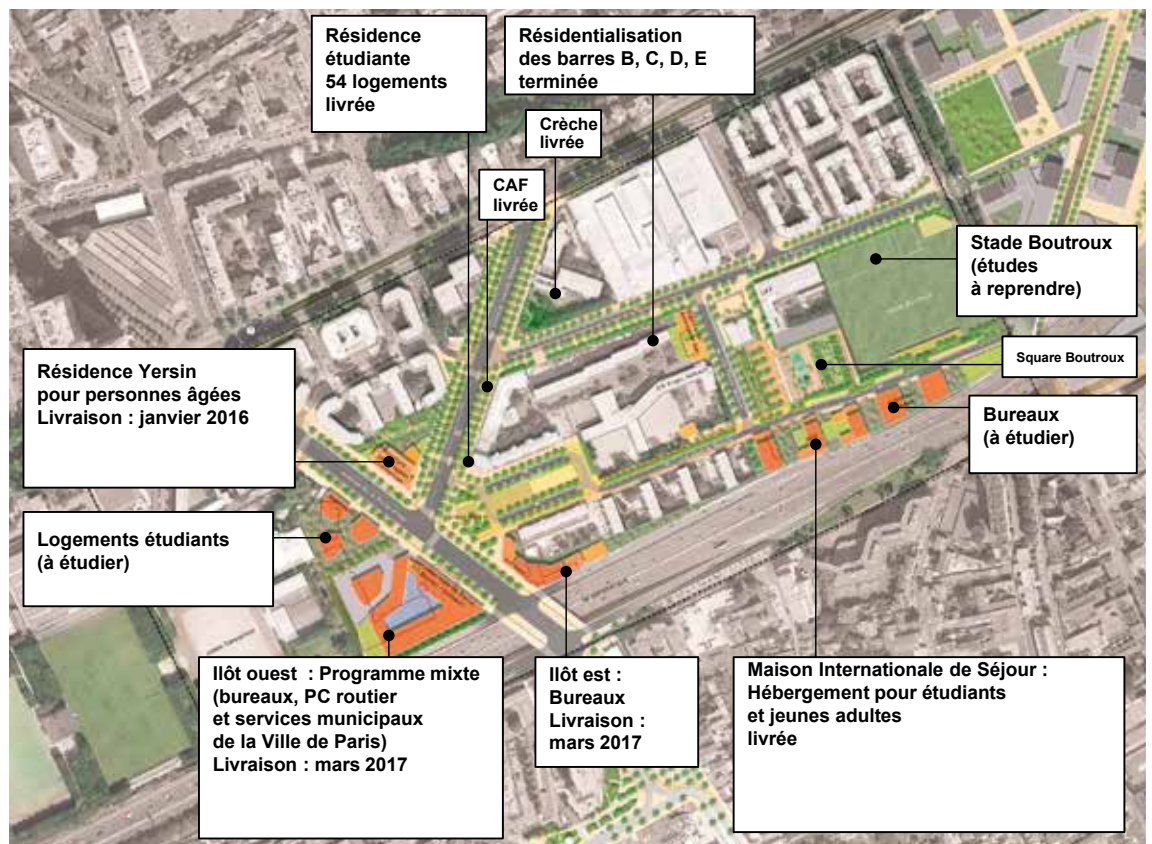


© Emmanuel Nguyen Ngoc

### **Jérôme Coumet**

Maire du 13<sup>e</sup>

# L'aménagement de Joseph Bédier/ Porte d'Ivry



## Les revêtements de sol et la bande en pavés enherbés en image



## Les détails de l'aménagement de l'avenue de la Porte d'Ivry

- **Simplifier la circulation** en réduisant le nombre de files à deux dans chaque sens
- **Favoriser le déplacement des cyclistes** en créant une piste cyclable de chaque côté de la chaussée
- **Sécuriser les parcours des piétons** en élargissant les trottoirs et en réduisant la largeur des traversées piétonnes
- **Faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** en améliorant les arrêts de bus
- **Embellir le quartier** en plantant une dizaine d'arbres et en créant une bande de pavés enherbés sur chaque trottoir.
- **Réduire notre impact sur l'environnement** en rénovant l'éclairage avec des luminaires LED pour les retours piétonniers et des bandes cyclables en résine perméable pour récupérer les eaux pluviales.

AVENUE DE LA PORTE D'IVRY AVANT TRAVAUX



AVENUE DE LA PORTE D'IVRY APRÈS TRAVAUX





## Le calendrier

Tronçon Nord  
(du boulevard Masséna à  
la place du Docteur Yersin) :  
de janvier à l'été 2016

Tronçon Sud  
(de la place du Docteur  
Yersin à Ivry-sur-Seine) :  
de mi-2016 à mi-2017



## Les impacts :

Les travaux vont nécessiter des modifications provisoires de la circulation de l'avenue de la Porte d'Ivry, des mises en impasse des rues adjacentes, la déviation des lignes de bus et le déplacement de certains arrêts.

Des lettres d'informations (diffusées aux proches riverains et affichées autour du chantier) préciseront les impacts aussi souvent que nécessaire pendant la durée du chantier.

Lors de la 1<sup>re</sup> phase de janvier à mars 2016 (tronçon Nord côté impair) : l'avenue de la Porte d'Ivry sera fermée à la circulation du boulevard Masséna à l'avenue Claude Regaud dans le sens sortant de Paris.

## Contacts

Pour toute question, vous pouvez contacter  
La 8<sup>e</sup> Section Territoriale de Voirie  
205, rue de Bercy  
75012 Paris  
tél. : 01 44 87 43 00

**TOUTE L'INFO au 3975 \* et sur PARIS.FR**

\* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.